

Conseil d'école  
05/11/2013

Présents :

MM Escanecrabe, Martin, Blaizeau, et Barbotin, Directrice et enseignants à l'école de Thurageau.  
MM Bardot, Caillon, Challeau, Ribault, représentantes des parents d'élèves, titulaires.  
MM Boutillier, Gaillard et Gelas représentants des parents d'élèves, suppléants.  
Mme Dubas, représentant la Mairie de Thurageau.

Absent excusé :

Mr Léon, inspecteur de l'Education Nationale.

Le conseil d'école est ouvert à 18h30.

Equipe enseignante.

Mr Patrick Barbotin complète le temps partiel de Mme Doidi, jusqu'en janvier 2014.

Mme Marie Muller assure la décharge de direction pour Mme Escanecrabe, et complètera le temps partiel de Mme Doidi, à partir de janvier 2014.

Effectifs élèves.

Effectifs au 05/11/2013

Maternelle : 23

GS - CP : 24

CE1 - CE2 : 21

CE2 - CM1 - CM2 : 21

Soit 89 élèves inscrits.

Projets et activités

Ecole et Cinéma : Les 3 classes sont inscrites pour l'année 2013 2014

Voici la liste des films, les classes concernées et les dates.

Contes chinois. GS/CP le 19/11

Les aventures du prince Ahmed. CM le 3/12

Le cheval venu de la mer. CE/CM le 14/01

Les vacances de Mr Hulot. GS/CP/CE le 18/02

Une vie de chat. GC/CP/CEE le 25 mars

Un transport en commun. CM le 15 /04

Le planning est transmis à la mairie pour prévoir les transports.

Les enseignantes rappellent que sans le transport municipal, cette activité serait impossible.

Réunions de rentrée : Les réunions de rentrée se sont tenues dans la semaine du 9 au 13 septembre 2013.

Chaque classe tient sa réunion un soir différent afin de permettre aux parents de participer à plusieurs réunions.

Le règlement intérieur : Le règlement intérieur est porté à la connaissance du conseil d'école qui l'approuve.

Une précision est apportée sur les horaires de la garderie. Ces horaires sont notifiés dans le règlement de la garderie municipale.

La directrice rappelle la journée de travail du 13/11/2013, qui remplace le lundi 02/09/2013.

Par contre le mercredi 11/06/2014 ne sera pas travaillé (seulement pour les écoles à 4,5 jours).

La semaine européenne du goût : Du 14 au 18 octobre, chaque classe ayant choisi un pays européen, les enfants ont cuisiné une recette typique et travaillé en classe autour de leur pays :

Maternelle : Espagne, Buenos Dias !

CS/CP : Italie, Buongiorno !

CE : Irlande, Hello! Dia Dhuit !

CM : Grèce, καλημερα !

Aide en classe de GS CP : Depuis le 30 septembre, un heure quotidienne d'aide pour les enfants de Grande Section de Maternelle a été mise en place, de 9h à 10h. Cette aide permet aux élèves de progresser à un rythme plus élevé dans leurs apprentissages. Mme Martin remercie Mme Dubas et la municipalité pour cette aide. Cette aide, initialement prévue jusqu'à Noël, a malheureusement dû être interrompue pour cause de l'indisponibilité du personnel, qui travaille maintenant à la cantine.

#### Absence de l'ATSEM

L'ATSEM en maternelle est absente depuis vendredi le 18 octobre, juste avant les vacances. Une personne s'est portée volontaire pour surveiller bénévolement la sieste et Mr le maire accepte de la nommer pour ce rôle, cependant cette situation ne peut durer. La vie dans la classe maternelle devient vite très difficile et il n'est pas possible à la maîtresse de prendre en charge les besoins physiologiques des enfants. Les enseignantes sont bien conscientes que la position de la Mairie, est difficile mais demandent qu'en cas d'absence prolongée, un remplacement soit rapidement mis en œuvre,

#### Point sur les travaux et questions des parents :

Les distributeurs de papier toilette pour les filles sont inutilisables, il faudrait les remplacer. Les fruits fournis par la cantine ne peuvent être épluchés (pour les enfants du 2eme service : élémentaire), et ne sont pas biologiques. Des parents s'inquiètent du taux de produits chimiques dans la peau de ses fruits et souhaitent que leurs enfants aient la possibilité, soit de les refuser, soit de se voir proposer un autre dessert, soit d'apporter de la maison un dessert de substitution, soit que la Mairie, pour les fruits de fin de repas, fournisse des produits biologiques. Mme Dubas prend note et répondra aux parents.

#### Nouvelle organisation de la semaine.

##### Rappel des contraintes :

La semaine doit faire 24h

La pause méridienne doit faire au moins 1h30

Aucune journée de travail ne doit dépasser 5h30 (sauf dérogation)

Aucune matinée ne doit dépasser 3h30 (sauf dérogation)

Les enseignantes, réunies préalablement en conseil des maîtres, proposent au conseil d'école 2 horaires hebdomadaires.

Horaire 1 : du lundi au mardi 9h-12h - 13h30-15h45. mercredi 9h-12h

Horaire 2 : seules les fins de journée changent : lundi et vendredi 15h15, mardi et jeudi 16h.

Le conseil d'école préfère des horaires réguliers dans la semaine, l'horaire 2 est refusé.

La mairie souhaite que la matinée du mercredi s'arrête plus tôt, afin de pouvoir transporter les enfants vers leur lieu de restauration.

Donc mercredi 9h-11h40 et les 4 autres jours, sortie repoussée de 10 mn.

Dans cette configuration, l'APC a lieu le soir.

Une réunion sera organisée par la Mairie, avec Mr l'inspecteur, Mme la directrice et le conseil municipal pour demander quelques précisions et se rapprocher d'une décision finale, qui doit être obtenue avant les vacances de Noël.

Le conseil d'école est clos à 21h00. Prochain conseil d'école le 11 mars 2014.